

CONSEIL D'ETABLISSEMENT N°1

20/11/2018

Présents :

Membres de droit :

Désy ODDON, Proviseur

Florian COSSA, Directeur du primaire

Liudmyla CHUDOVA, Directrice administrative et financière

Représentants du Personnel :

Alex GOMEZ, Professeur d'Espagnol

Olivier CASAGRANDE, Professeur de Mathématiques

Guillaume JACQUES, Professeur des écoles

Svetlana RADETSKA, Contrôleuse de gestion

Représentants des Parents d'élèves :

Mme JOSEPH

Mme GUIEU

M. HUC

Représentants des élèves :

Carla DAHER, élève de TS

Secrétaire de séance :

Florian COSSA

Excusée : Nathalie BERAS, Conseillère de Coopération et d'Action culturelle

POINTS A L'ORDRE DU JOUR

- ✓ Installation du Conseil d'établissement : attributions et fonctionnement
- ✓ Bilan de rentrée 2018 : structure, effectifs, locaux
- ✓ Présentation et vote de la Carte des emplois
- ✓ Présentation et validation des séjours pédagogiques
- ✓ Présentation et vote du calendrier 2019-2020
- ✓ Questions diverses

Ouverture de la séance à 18h10

11 membres sont présents sur 12 convoqués. Le quorum est atteint.

Le Chef d'établissement propose de rajouter le point suivant à l'ordre du jour :

- réalisation d'une enquête auprès des parents de 6eme sur l'ouverture de l'Allemand en classe de 5eme.

La modification de l'ordre du jour est approuvée à l'unanimité.

INSTALLATION DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT

Le Chef d'établissement rappelle la composition du Conseil d'établissement et ses modalités de fonctionnement. Il liste également ses domaines de compétences et précise que le document relatif aux attributions du Conseil est disponible sur le site de l'établissement (rubrique Instances). Il précise que la communication entre les représentants de parents d'élèves et l'ensemble des parents peut transiter par le secrétariat.

Le Directeur du primaire informe les membres du Conseil qu'un café-croissant à destination des parents sera organisé le mercredi 5 décembre sur le thème du fonctionnement des instances de l'établissement.

BILAN DE RENTREE 2018

Le chef d'établissement présente les effectifs à la rentrée 2018 : 440 élèves soit plus 12 élèves par rapport à la rentrée 2017. La répartition s'établit ainsi :

- 286 élèves en primaire dont 88 en maternelle
- 154 élèves en secondaire dont 38 lycéens

On observe une stabilité des effectifs en primaire et une hausse en secondaire liée à la montée des cohortes. Cela se traduit par un nombre de classes identique en primaire soit 14 classes et par une classe supplémentaire créée en secondaire soit au total 10 classes.

Concernant les locaux, deux aménagements sont à signaler :

- création d'une nouvelle salle de cantine/motricité dans la cour de la maternelle pour pouvoir récupérer une grande salle de GS en maternelle et mieux accueillir le FLSCO
- création d'une nouvelle salle au secondaire au 3eme étage de l'école 118 pour accueillir des cours de langue.

Un parent d'élève s'interroge sur la répartition des nationalités. La proportion 40% de français/francophones et 60% d'ukrainiens est maintenue sur l'établissement avec des variations selon les niveaux de classe. Le Chef d'établissement rappelle que cette proportion est conforme aux établissements du réseau.

CARTE DES EMPLOIS RENTREE 2019

Le Chef d'établissement fait le point sur le recrutement des enseignants détachés auprès de l'AEFE :

- 13 résidents au total : 6 professeurs des écoles + 1 directeur du primaire + 6 professeurs du secondaire.
- 1 expatrié : 1 professeur de Lettres nouvellement nommé

Le chef d'établissement propose, au vu de l'évolution des effectifs de l'établissement, de voter un acte mentionnant un ETAT NEANT (aucune fermeture, aucune ouverture, aucune transformation de poste).

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

SEJOURS PEDAGOGIQUES

Un séjour pédagogique est proposé en janvier 2019 aux élèves des classes de 5eme.

Le projet est rapidement présenté : séjour sportif en centre d'hébergement agréé dans la région de Lviv encadré par les professeurs d'EPS de l'établissement. Le déplacement est prévu en train et bus et le coût par famille s'élèvera à environ 6000 UAH.

Le séjour n'aura lieu que si un nombre suffisant d'élèves y participent.

Le Chef d'établissement propose ce projet au vote du Conseil.

POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

CALENDRIER 2019-2020

Le chef d'établissement rappelle les éléments à prendre en compte dans l'établissement du calendrier scolaire annuel à savoir :

- Aux termes de l'article L521-1 du Code de l'éducation, « l'année scolaire comporte au moins 36 semaines réparties en 5 périodes de travail, de durée comparable, qui sont séparées par 4 périodes de vacances des classes » ;
- En cas de mise en place d'un dispositif plurilingue portant la semaine à 26 heures d'enseignement obligatoire, le volume annuel ne pourra pas excéder 936 heures.

Le calendrier a été construit en concertation avec les représentants des personnels et en tenant compte des préconisations de l'AEFE et des jours fériés locaux.

Le calendrier proposé est présenté aux membres du conseil.

Un parent d'élève fait remarquer que les vacances d'automne du calendrier actuel ont été un peu longues. Les enseignants expliquent que le premier trimestre est long et que les mois de novembre et décembre à Kiev sont difficiles en raison du climat et du manque de luminosité.

Le calendrier est ensuite soumis au vote.

POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Le calendrier sera maintenant transmis pour approbation à l'IEN de zone avant d'être communiqué au poste diplomatique pour validation définitive.

ALLEMAND EN 5E

Le chef d'établissement demande aux membres du conseil leur avis sur la possibilité d'effectuer un sondage auprès des parents d'élèves de 5eme en proposant comme deuxième langue vivante l'allemand en enseignement direct, sachant qu'actuellement cinq élèves répartis sur des niveaux différents suivent l'allemand au CNED.

Un représentant des personnels fait remarquer que suivre l'allemand comme langue vivante peut rendre plus difficile le retour en France dans certaines zones géographiques.

Les membres du conseil donnent un avis favorable pour la réalisation du sondage, à condition toutefois que la question engage les parents. Le Chef d'établissement indique qu'un nombre minimum d'élèves est nécessaire pour ouvrir l'allemand.

QUESTIONS DIVERSES

Les représentants de parents ont deux questions.

- La rentrée 2018 a vu la mise en place de la refonte du programme ukrainien. Au bout d'un trimestre, des effets sont-ils déjà visibles (moins de fatigue des élèves, meilleur suivi scolaire des enfants) ?

Le Directeur du primaire rapporte plusieurs commentaires positifs d'enseignants qui, pour certains, ont déjà constaté une meilleure disposition des élèves vis-à-vis des activités en classe ou de celles proposées à domicile. Plus généralement, l'ambiance au sein de l'école est sensiblement apaisée. Un premier bilan sera effectué, avec plus de recul, en fin d'année.

- Comment les représentants de parents peuvent-ils consulter les parents pour recenser leurs demandes ?

La réponse à cette question a été donnée en début de conseil, au moment de l'installation du conseil.

Les représentants des enseignants n'ont pas présenté de questions.

La représentante des élèves a une question : les élèves de la classe de 4eme demandent la possibilité d'utiliser leur ordinateur personnel en classe.

Le Chef d'établissement indique que cette question a été abordée en conseil pédagogique le 13 novembre dernier et a recueilli des avis très partagés.

Les représentants de parents d'élèves émettent des réserves quant à la place de l'écriture et aux rythmes de travail des élèves, qui peuvent être très variables d'un élève à l'autre. La question de la sécurité du matériel est également posée.

Un représentant des personnels fait remarquer qu'il peut être plus difficile de suivre le rythme du cours lorsqu'il faut faire face à des difficultés de saisie sur le PC.

Il est convenu que l'utilisation du PC en classe est laissée à la libre appréciation de chaque enseignant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h20

Le secrétaire de séance

Florian COSSA



Le Président du Conseil d'établissement

Désy ODDON

